



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE DU NORD

Secrétariat général
Direction de la coordination
des politiques interministérielles (DCPI)
Bureau des procédures environnementales (BPE)
Pôle d'appui et de coordination
Téléphone : 03.20.30.54.82/03.20.30.57.70
pref-installations-classees@nord.gouv.fr

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES

Ordre du jour de la séance du 18 octobre 2022

10h00

- approbation du compte rendu de la séance du 19 juillet 2022
- approbation du compte rendu de la séance du 4 août 2022

Rapporteur : **Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer**

GAEC Reconnu des Sablières – BEUVRY LA FORÊT

recours gracieux contre l'arrêté préfectoral du 30 mai 2022 d'opposition au titre de l'article L. 214-3 II du code de l'environnement pour l'exploitation d'un forage à Beuvry-la-Forêt.

10h30

Rapporteur : **Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement unité départemental du littoral**

ASPHALTEX NORD - Dunkerque

arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter une plateforme de stockage de bitume